MAGAZINE D'INFORMATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CÔTE-D'OR

Côte-d'Or magazine

Viabilité hivernale : le dispositif est prêt pour l'hiver

TRANSCO

"Toute le Côte-d'Or chaque jour" depuis 33 ans

> Dossier à lire en p.8

N° 167 Décembre 2016

www.cotedor.fr

ACTUS P.14
Le Département consacre la vie associative

DIJON & AGGLO P.18
Des collèges plus sûrs, plus beaux et plus fonctionnels

SORTIR P.23
Arts & Scènes réchauffe les cœurs

Arts & Scènes
la saison culturelle 100 % Côte-d'Or
Retrouvez toute la programmation
sur cotedor.fr
Côte d'Or
LE DÉPARTEMENT
© Direction Communication CD21 / JPL • Photo : Vincent Loyer • 11/16

SOMMAIRE

n°167 Décembre 2016

04 **INSTANTANÉS**
Des événements 100 % Côte-d'Or

06 **FOCUS**
Le Département, partenaire des communautés de communes

08 **DOSSIER**
TRANSCO "TOUTE LA CÔTE-D'OR CHAQUE JOUR" DEPUIS 33 ANS

13 **ESPACE JEUNES**
Collèges et gastronomie : Delphine Guidot, un chef au top !

14 **ACTUS**
- Le Département consacre la Vie associative
- Service civique : une expérience humaine au cœur du Département
- Viabilité hivernale : le dispositif est prêt pour l'hiver

17 **DIJON & AGGLOMÉRATION**
- Le Département, un acteur de la prévention sociale
- Grand Dijon : des collèges plus sûrs, plus beaux et plus fonctionnels
- Dijon et agglomération : quand le livre entre en scène

21 **100 % CÔTE-D'OR**
- La P'tite Ferme a tout d'une grande !

23 **SORTIR EN CÔTE-D'OR**
- Arts & Scènes réchauffe les cœurs
- Le Consortium : regard sur l'art contemporain
- Le Festival du CDC Art Danse : à partager sans modération !
- Rencontre d'auteur avec la Médiathèque Côte-d'or

27 **L'AGENDA DE VOS SORTIES**

30 **TRIBUNES LIBRES**

31 **PRATIQUE**

Pour que 2017 soit une année utile pour tous

2016 fut une année difficile pour les Côte-d'Oriens, comme pour les Français, avec un chômage qui reste à un niveau insupportable, une croissance qui peine à redémarrer et un climat de tension généré par la menace terroriste.

Pour nos territoires également : le redécoupage des cantons, la fusion des intercommunalités à marche forcée, la baisse des dotations aux collectivités et les transferts de compétences souvent incompris ont largement contribué au désarroi.

2017 est une année porteuse de nouvelles espérances.

Sur le plan national d'abord, avec le grand rendez-vous démocratique du mois de mai 2017.

Sur le plan local ensuite, avec la poursuite de nos engagements au service des Côte-d'Oriens. Au Conseil Départemental, nous sommes déterminés à continuer d'agir, d'investir, d'accompagner les projets des communes de Côte-d'Or. Aucun habitant de notre département ne doit se sentir oublié.

Le déploiement du très haut débit dans les territoires est un bel exemple de cet engagement du Département. 2017 marquera là aussi une nouvelle étape, avec l'officialisation du calendrier du déploiement de la technique dite *"Fiber To The Home"* (FTTH), qui consiste à apporter la fibre optique à la maison dans 114 communes. C'est un choix stratégique, un engagement fort du Conseil Départemental pour l'avenir de la Côte-d'Or et de ses habitants. Et pour la qualité du cadre de vie recherché par tous.

À toutes et tous, je souhaite le meilleur pour cette année 2017. Qu'elle soit une année utile, qui porte une espérance pour notre pays et nos territoires.

François SAUVADET
Ancien ministre
Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or

Le chef Guillaume Royer en démonstration

Les joueuses du CDB fans du Burger 100 % Côte-d'Or

Le parcours sensoriel

Les petits chefs de nombreuses écoles, les grands chefs et les confréries de Côte-d'Or... tous au rendez-vous sur le stand du Département

"DU CHAMP À L'ASSIETTE" À LA FOIRE GASTRONOMIQUE 1er AU 13/11

> EN COLLABORATION AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ET LE RÉSEAU BIENVENUE À LA FERME, LE DÉPARTEMENT A FAIT DE SON STAND À LA FOIRE DE DIJON, LA FORMIDABLE VITRINE DES FILIÈRES AGRICOLES LOCALES. 13 jours durant, les animations culinaires et pédagogiques se sont succédé, valorisant le travail des agriculteurs, la qualité des produits fermiers et leur mise en cuisine par des chefs, de l'étoilé Guillaume Royer, aux amateurs passionnés "commis d'un jour", en passant par les chefs de cuisines des collèges qui ont pu révéler tout leur savoir-faire. Les enfants, comme les joueurs de la JDA et les handballeuses du CDB ont profité de l'occasion pour cuisiner et déguster leur burger 100 % Côte-d'Or !

LA FERME CÔTE-D'OR A BAISSÉ LE RIDEAU ! 3 AU 6/11

> TAUREAUX ET VACHES DE 8 RACES DIFFÉRENTES, MOUTONS, CHEVAUX, LAPINS, POULES ET PLUS DE 10 000 VISITEURS DE TOUS ÂGES, SE SONT DONNÉ RENDEZ-VOUS SOUS LE CHAPITEAU DE LA FERME CÔTE-D'OR. Organisée par le Département et la Chambre d'Agriculture, cette 9e édition a mis à l'honneur le lien intime entre "l'élevage et les territoires". La Ferme Côte-d'Or a vécu durant quatre jours au rythme de ses animations et démonstrations, dans une ambiance très conviviale et de l'avis de chacun, public, éleveurs, partenaires, le succès de l'édition 2016 est le gage d'une belle promesse pour 2017. La Ferme Côte-d'Or fêtera ses 10 ans !

© OM/CD21

2e TROPHÉES DE LA GASTRONOMIE & DES VINS DE CÔTE-D'OR 7/11

> ORGANISÉS PAR LE BIEN PUBLIC ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, LES TROPHÉES DE LA GASTRONOMIE ONT CÉLÉBRÉ ET RÉCOMPENSÉ LES MEILLEURS CHEFS ET ÉTABLISSEMENTS DE LA CÔTE-D'OR. 11 prix ont été décernés : boulangerie, belle table de campagne, vigneron, sommelier, visite gourmande… François Sauvadet a remis le prix du meilleur Ambassadeur des saveurs et traditions de Côte-d'Or au réseau Bienvenue à la Ferme. On retiendra aussi le trophée d'honneur décerné à Jacques Lameloise et celui de chef de l'année à William Frachot. Une soirée sous le signe des saveurs et du terroir, terminée en ovation pour les lauréats.

La loi NOTRé portant la réforme territoriale engagée en 2015, impose notamment de nouvelles orientations sur le périmètre des communautés de communes et notamment la fusion au 1er janvier 2017 de certaines d'entre elles. L'enjeu territorial n'est pas seulement de faire des fusions qui respectent le nouveau cadre législatif, mais bien de réussir ces fusions au service des habitants ! Dans un contexte institutionnel complexe, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or, garant des solidarités territoriales, a souhaité confirmer son accompagnement en direction des intercommunalités, en faisant le plus simple et le plus utile possible. Après les contrats *AmbitionS Côte-d'Or,* qui font leur preuve depuis 2009 (les derniers arriveront à échéance en 2017) en tant qu'outil opérationnel et efficace permettant d'assurer l'aménagement et le maillage de nos territoires, le Département a choisi de poursuivre sa politique de contractualisation avec les intercommunalités en adoptant un nouveau dispositif contractuel : *CAP 100 % Côte-d'Or.* Cette nouvelle politique d'investissement répond à une réelle attente, non seulement des collectivités partenaires, mais aussi des entreprises locales qui ont besoin d'être soutenues par une commande publique forte. Au-delà des équipements réalisés, le soutien aux investissements des communes, c'est de l'activité et de l'emploi à la clé sur nos territoires. Loin de se replier derrière une lecture passive et restrictive d'une nouvelle loi imposée par l'Etat, le Département va de l'avant, au service du bien vivre 100 % Côte-d'Or.

Marc Frot
Président de la commission Aménagement du Territoire, Économie, Logement, Agriculture et Développement Durable

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

Le Département, partenaire des communautés de communes

Chiffres clés

Aujourd'hui en Côte-d'Or

29 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre :
1 communauté urbaine
1 communauté d'agglomération
27 communautés de communes

dont 10 communautés de communes de plus 10 000 habitants

À compter du 1er janvier 2017

19 EPCI à fiscalité propre

dont 6 communautés de communes fusionnées < 10 000 habitants et **11** communautés de communes > 10 000 habitants

et 1 communauté urbaine, le Grand Dijon, **248 028** habitants et **1** communauté d'agglomération, Beaune Côte et Sud, 52 403 habitants (2013)

1 Contrats *AmbitionS Côte-d'Or* : la voie de la contractualisation

Parce qu'il est important que l'ensemble du territoire de la Côte-d'Or dispose d'équipements de base contribuant à son attractivité et à la qualité de vie de ses habitants, le Conseil Départemental accompagne depuis 2009 les projets d'investissement des communautés d'agglomération et communautés de communes à travers les contrats *AmbitionS Côte-d'Or*. Ces contrats, courant sur 5 ans, ont permis aux partenaires de se projeter et de s'engager dans la mise en œuvre de projets d'intérêt communautaire, en adéquation avec les besoins réels des populations locales, en prenant en compte les caractéristiques économiques, démographiques et géographiques de chaque territoire. Création de pôles scolaires, aménagements touristiques, équipements sportifs, structures petite enfance ou périscolaires, lieux culturels, maisons de santé, aménagement de zones économiques... Autant de projets qu'elles n'auraient bien souvent pas pu supporter seules, aussi bien d'un point de vue financier que technique).

2 Contrats *CAP 100 % Côte-d'Or,* un nouveau dispositif de soutien aux territoires

En 2016, le Département poursuit sa politique volontariste aux côtés des communes et intercommunalités en créant de nouveaux programmes d'accompagnement. Les contrats *AmbitionS Côte-d'Or* arrivant à leur terme (24 contrats fin 2016), le Département a souhaité continuer d'apporter son soutien à l'économie locale et aux territoires en engageant une nouvelle contractualisation : les contrats *CAP 100 % Côte-d'Or*. À travers ce nouveau dispositif, 40 M€ sont engagés sur 6 ans par le Conseil Départemental pour accompagner de nouveaux projets ou des projets n'ayant pu être mis en place dans le cadre des contrats précédents. Les opérations pouvant faire l'objet d'un accompagnement Départemental portent sur le bâti, les équipements sportifs, culturels…, les aménagements d'espaces publics. Ces contrats *CAP 100 % Côte-d'Or* sont aussi une façon pour le Département de réaffirmer sa solidarité vis à vis des territoires ruraux : malgré les fusions et quelle que soit leur taille, les communautés de communes continueront d'être accompagnées par le Conseil Départemental dans les mêmes proportions qu'avant.

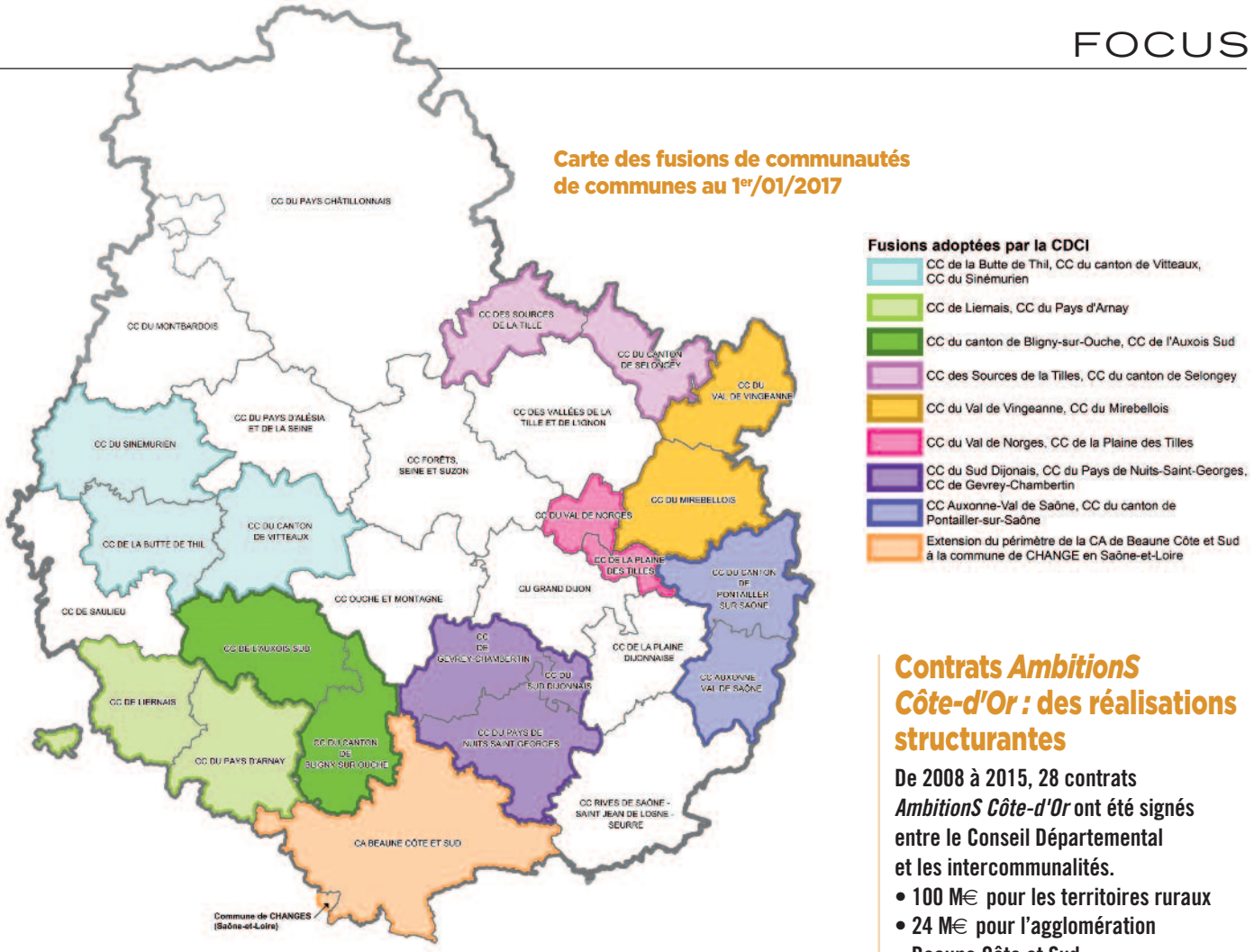

3 Communes d'appui : centre de vie territoriale

Les contrats *CAP 100 % Côte-d'Or* ne sont pas seulement ouverts aux projets portés par les communautés de communes, mais également à ceux des communes d'appui, les anciens chefs-lieux de cantons d'avant le redécoupage cantonal de 2014, ainsi que les nouveaux. En effet, pour le Conseil Départemental, le regroupement des cantons imposé par le Gouvernement ne doit pas conduire au déclassement des anciens chefs-lieux, qui doivent garder leur rôle territorial de pôle structurant pour les populations concernées. *"La Côte-d'Or n'a pas à subir une réorganisation administrative décidée par l'État"*, assure François Sauvadet, Président du Conseil Départemental.

C'est pourquoi avec *CAP 100 % Côte-d'Or* le Département a souhaité créer un dispositif garant de l'égalité territoriale, qui s'adresse aussi aux communes d'appui, afin de maintenir la qualité de vie et les services dans les communes les plus rurales. Ladoix-Serrigny, Mirebeau-sur-Bèze, Arnay-le-Duc ou Grancey-le-Château ont ainsi déjà conclu un contrat *CAP 100 % Côte-d'Or* avec le Conseil Départemental.

Déjà 9 contrats *Cap 100 % Côte-d'Or* adoptés !

Ce nouveau dispositif s'adresse aux intercommunalités et communes d'appui de moins de 14 000 habitants dont les contrats *AmbitionS Côte-d'Or* sont échus.

Les communautés de communes pourront contractualiser de trois à six projets structurants à partir du 1er janvier 2017 et, les communes d'appui jusqu'à deux projets.

Les premiers contrats ont été conclus avec Arnay-le-Duc, Grancey-le-Château-Neuvelle, Ladoix-Serrigny, Mirebeau-sur-Bèze et ceux avec les communautés de communes de Nuits-Saint-Georges, Gevrey-Chambertin, Pontailler-sur-Saône, du Sinémurien et d'Arnay ont été adoptés par l'Assemblée départementale le 28 novembre.

Requalification d'un centre bourg, réhabilitation d'une mairie, d'un centre socio-culturel ou d'une piscine, création de nouveaux vestiaires dédiés à la pratique du football, d'une médiathèque ou encore d'un office de tourisme intercommunal... sont autant de projets qui seront accompagnés par le Département dans ce cadre.

Contrats *AmbitionS Côte-d'Or* : des réalisations structurantes

De 2008 à 2015, 28 contrats *AmbitionS Côte-d'Or* ont été signés entre le Conseil Départemental et les intercommunalités.

- **100 M€ pour les territoires ruraux**
- **24 M€ pour l'agglomération Beaune Côte et Sud**
- **55 M€ en faveur du Grand Dijon.**

Parmi les grands projets ayant bénéficié des contrats *AmbitionS Côte-d'Or*

- **Les 2 lignes de tramway à Dijon (20 M€)**
- **L'échangeur sur la LINo au niveau du Zénith de Dijon (1,49 M€)**
- **La piscine olympique à Dijon : 5,75 M€**
- **La restructuration du stade Gaston Gérard : 5,5 M€**
- **Les plans d'eau de Merceuil/Tailly et de Montagny-lès-Beaune (1,67 M€)**
- **Le Port de plaisance et le complexe sportif d'Auxonne (646 000 €)**
- **La maison de santé pluridisciplinaire à Bligny-sur-Ouche (250 000 €)**
- **Le multi accueil petite enfance et le stade intercommunal de rugby à Nuits-Saint-Georges (540 000 €)**
- **De nombreux pôles scolaires comme à Villers-la-Faye, Sainte-Colombe-sur-Seine (34 réalisations pour 8,19 M €)**
- **Le Musée du Pays Chatillonnais et le centre équestre de la Barotte à Chatillon (1,28 M€)...**

Liste complète sur cotedor.fr

TRANSCO

"TOUTE LA CÔTE-D'OR CHAQUE JOUR" DEPUIS 33 ANS

Plus d'1,5 million de voyages sur les lignes interurbaines (commerciales et scolaires) TRANSCO en 2016 ! Preuve de la qualité du service rendu depuis 33 ans par le Conseil Départemental aux usagers... un service qui sera bientôt assuré par la Région. Flash-back sur trois décennies de transport public et sur ce qui va changer à compter du 1er janvier prochain.

Les transports TRANSCO en 3 points

1 Transco au service des Côte-d'Oriens

Les transports interurbains et scolaires sont une compétence importante du Département, exercée depuis 33 ans et l'acte I de la décentralisation.

Dans un département aussi vaste que la Côte-d'Or, ce service est indispensable pour garantir la mobilité de tous les habitants, où qu'ils habitent sur le territoire, et pour permettre aux jeunes de se rendre quotidiennement dans leur établissement scolaire.

Pour demeurer attractif au fil des années, Transco a su s'adapter, renforcer son accessibilité et évoluer pour répondre aux besoins des Côte-d'Oriens. Cette modernisation du service et son efficacité accrue ont été engagées sans sacrifier à la sécurité, priorité des priorités pour le Département.

Le Conseil Départemental a voulu faire bénéficier les familles de la gratuité des transports scolaires, et l'ensemble des Côte-d'Oriens, de transports interurbains à tarifs très attractifs.

En 2009, le ticket à 1€50 a doublé la fréquentation de certaines lignes.

2 Transco au service des territoires

Transco, c'est un réseau de 26 lignes régulières, 480 circuits scolaires et un service de transports à la demande… C'est un véritable outil d'aménagement du territoire : il est le lien indispensable entre territoires urbains et ruraux, entre les campagnes et les villes.

Dans une Côte-d'Or très étendue, où les villes côtoient les zones rurales, les cars participent également au développement économique. La mobilité est en effet un facteur d'attractivité pour tout le Département.

3 Transco passe dans le giron de la Région

Loi NOTRé oblige, la compétence des transports va être transférée à la Région en 2017, le 1er janvier pour les transports interurbains, le 1er septembre pour les transports scolaires.

Si le Département de la Côte-d'Or a été le premier des huit Départements de Bourgogne Franche-Comté à formaliser les conditions, notamment financières, de ce transfert, il convient de rester vigilant.

Le service proposé aux Côte-d'Oriens doit demeurer au niveau de qualité et de performance auquel il a été mené. *"Je veillerai à ce qu'on conserve ce niveau de service qui a fait de la Côte-d'Or une référence en matière de transports (accompagnateurs pour la prise en charge des tout-petits, transports méridiens, sécurité des bus...). Le transport scolaire devra rester gratuit, conformément aux engagements pris par Madame Dufay durant la campagne des régionales. Je serai particulièrement attentif à ce que le service Transco ne ressorte pas dégradé d'un transfert que nous n'avons pas souhaité"* indique François Sauvadet.

TRANSCO

ÇA FAIT PLUS DE 30 ANS QU'ON VOUS FAIT VOYAGER !

1982

Les lois de décentralisation définissent les nouvelles attributions des collectivités locales…
La Loi d'Orientation des Transports Intérieurs confie les transports interurbains aux Conseil Généraux.

1983

… Naissance du réseau TRANSCO.
Les 1ers contrats sont signés entre le Conseil Général et les entreprises de transport : la Régie des Transports, AMCO, les Cars SPHAR, les transports VERNEY et les 1res lignes régulières départementales sillonnent la Côte-d'Or.

1996

… Mise en place d'accompagnateurs dans les véhicules de plus de 9 places transportant les élèves de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

1997

… La billetterie carton en place depuis 1983 disparaît au profit d'une billettique magnétique, plus moderne, permettant de mieux suivre les déplacements des voyageurs et ainsi d'adapter l'offre à la demande.

1999

… Création de l'Association pour l'Insertion et la Promotion des Accompagnateurs Scolaires, à l'initiative des principaux transporteurs (Rapides de Côte-d'Or, Cariane Bourgogne, AMCO et Linck). Aujourd'hui l'AIPAS recrute, forme et salarie la moitié des accompagnateurs. L'autre moitié est gérée directement par les transporteurs non adhérents.

… Gratuité pour les lycéens demi-pensionnaires et externes, quel que soit leur lycée fréquenté afin de mieux prendre en compte leurs choix d'orientation.

… Tout autocar neuf doit être équipé de ceintures de sécurité.
Cette disposition entre en vigueur au fur et à mesure du renouvellement des parcs des entreprises de transport.

2000

… Gratuité pour les élèves internes, jusqu'alors seule catégorie d'élève à ne pas être subventionnée.
Tous les élèves de la maternelle à la terminale sont donc pris en charge, sous réserve des règles départementales.

2003

… Port de la ceinture obligatoire dans tous les véhicules équipés.

2005

… La loi instaure des obligations en matière d'accessibilité aux services publics.
Ces dispositions seront reprises en 2009 dans le Schéma Directeur d'Accessibilité puis en 2015 dans l'Agenda d'Accessibilité Programmée.
Fin 2016, près de 90 % des véhicules sur lignes régulières sont accessibles.

2009

… Création du Ticket Côte-d'Or : le tarif unique à 1,50 € sur l'ensemble du réseau TRANSCO et ce, quelle que soit la distance parcourue. Jusqu'alors, le prix était fonction de la distance et pouvait atteindre 15 €. La fréquentation s'envole !

… Le Schéma Directeur d'Accessibilité est voté par le Conseil Général. Il prévoit l'adaptation du réseau des lignes régulières pour les personnes en situation de handicap. Ce schéma prévoit notamment l'aménagement des points d'arrêt, la mise en accessibilité des autocars.

… Rénovation du Pôle d'Echanges Multimodal de la gare de Dijon, véritable lieu d'échanges entre tous les modes de transport (train, car, bus, vélo), avec son Espace de ventes intermodales où les usagers peuvent se procurer tous les titres de transport.

2010

… Inscription dématérialisée pour le transport scolaire. Ce système d'inscription via Internet est proposé à titre expérimental aux collégiens.

… La fréquentation commerciale (hors scolaires) du réseau Transco a progressé de 43 % en une année. Elle est passée de 373 596 voyages à 534 291 voyages. Des moyens supplémentaires sont déployés pour répondre à cette demande.

2011

… Les inscriptions par Internet sont étendues aux lycéens. En 2016 près de 85 % des élèves de l'enseignement secondaire ont utilisé ce moyen pour s'inscrire ou renouveler leur titre de transport.

… Création de la ligne 73 desservant le MuséoParc Alésia. Desserte en correspondance avec les TGV et TER en gare de Montbard… Le réseau évolue chaque année pour mieux répondre aux besoins des usagers.

… Nouvelle billettique sans contact, interopérable avec le réseau Divia, encore plus simple pour l'usager, plus exploitable pour les délégataires… pour un réseau qui s'adapte à la demande des usagers. **Sur cotedor.fr, la e-boutique de vente des titres fait ses débuts.** Elle gère aujourd'hui 10 % des ventes d'abonnements TRANSCO.

2012

… L'abonnement mensuel passe de 60 à 40 €. Les titres "Duo" permettent de voyager Transco + Divia, un jour, une semaine ou un mois… L'offre commerciale TRANSCO évolue et s'adapte encore !

2013

… TRANSCO fête ses 30 ans… et expérimente le WIFI dans les cars de la ligne 44 Dijon-Beaune : connectés même à bord ! Chaque année de nouvelles lignes proposent ce service aux usagers.

2015

… 100 % des véhicules sont équipés de ceintures de sécurité. L'âge peu élevé du parc d'autocars en Côte-d'Or a permis d'arriver rapidement à un parc entièrement équipé.

… L'Agenda d'Accessibilité Programmée complète le SDA : les nouveaux textes précisent la loi de 2005 en fixant des seuils de populations, des conditions de desserte des lieux accueillant du public pour l'aménagement des points d'arrêt ainsi que l'équipement des autocars.

2016

… Le nombre de voyages commerciaux a progressé de 65,84 % depuis 2008. Le nombre de voyages commerciaux et scolaires sur lignes régulières a dépassé les 1,5 million par an !

… La mise en place exprérimentale de l'information en temps réel des usagers sur 4 lignes du réseau.

TRANSCO LE DÉPARTEMENT PASSE LE VOLANT À LA RÉGION

APRÈS 33 ANS DE GESTION (ORGANISATION ET FINANCEMENT) PAR LES DÉPARTEMENTS, LA LOI NOTRÉ A DÉCIDÉ DE CONFIER LES COMPÉTENCES DU TRANSPORT INTERURBAIN ET DES TRANSPORTS SCOLAIRES AUX RÉGIONS, DÉJÀ ORGANISATRICES DU TRANSPORT FERRÉ RÉGIONAL (TER). LA LOI DONNAIT À CHAQUE RÉGION LA POSSIBILITÉ DE DÉLÉGUER CETTE COMPÉTENCE, DE LA LAISSER AUX DÉPARTEMENTS OU D'EN PRENDRE LA PLEINE CHARGE. C'EST CETTE DERNIÈRE OPTION QU'A CHOISIE LE CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE COMTÉ.

À compter du 1er janvier 2017 pour les transports interurbains, et du 1er septembre 2017 pour les transports scolaires, le réseau TRANSCO et la compétence transport seront transférés à la Région. Ainsi en a donc décidé la loi NOTRé du 7 août 2015, troisième volet de la réforme territoriale. Le Conseil Départemental restera très attentif à ce que la Région maintienne le même niveau de service aux usagers, notamment la gratuité des transports scolaires, le Ticket Côte-d'Or à 1,50 €, les accompagnateurs scolaires et les transports méridiens, traduisant la volonté du Conseil Départemental de développer la solidarité et l'équité sur l'ensemble du territoire côte-d'orien.

Assurer la continuité du service

La préservation de la qualité et de la continuité de ce service est un enjeu crucial. Des groupes de travail thématiques, réunissant des agents régionaux et départementaux, ainsi qu'un Comité de pilotage Département/Région, ont permis d'organiser ce transfert au cours des derniers mois. Le transfert de compétence s'accompagne d'un transfert de personnels (14,21 Equivalent Temps Plein).

Les problématiques du transfert, tant au niveau humain, technique, juridique que financier, ont par ailleurs été abordées par les élus départementaux et régionaux au sein de la Commission locale d'évaluation des charges et ressources transférées (CLERCT). Le 9 novembre dernier, un accord est intervenu entre les deux collectivités territoriales, qui se matérialisera prochainement par la signature de conventions. Cet accord fixe deux échéances : dès le 1er janvier prochain, les transports interurbains (9 délégations de service public exploitant 26 lignes régulières et 13 conventions organisant le transport à la demande) relèveront de la Région, tandis que le transfert des 480 circuits scolaires ne sera effectif qu'à la prochaine rentrée, en septembre 2017.

INFO USAGERS :

Continuité de service pour les usagers.

- **Information sur les lignes régulières et les horaires :** cotedor.fr et Mobigo
- **Les titres de transport en cours restent valables**
- **L'achat de titres de transport :**
  - sur la e-boutique via cotedor.fr
  - à l'espace de vente en gare de Dijon
  - chez les dépositaires Transco
- **Information sur les lignes scolaires :** cotedor.fr
- **Demande de titre de transport scolaire**
  - sur cotedor.fr
  - Conseil Départemental
    Service déplacement 03 80 63 69 20

L'INFO EN +

Les 258 abris-bus appartenant au Département resteront sa propriété et continueront d'être entretenus par celui-ci. Ils continueront d'abriter les usagers du réseau de transport régional. Les poteaux d'arrêt et le cadre d'information où sont affichés les horaires seront, quant à eux, transférés à la Région.

COLLÈGES ET GASTRONOMIE

DELPHINE GUIDOT, UN CHEF AU TOP !

Chef de cuisine au collège des Lentillères à Dijon, Delphine Guidot a décroché le 8 novembre dernier la deuxième place de la finale régionale du Gargantua 2017. Vitrine du métier de cuisinier en restauration collective, ce concours organisé par l'association Restau'co, partenaire régulier du Conseil Départemental, a pour vocation de valoriser le professionnalisme de ces chefs de l'ombre.

Cette médaille d'argent est une belle récompense pour Delphine, chef aux Lentillères depuis 3 ans. *"Notre métier n'est pas toujours reconnu, alors cette deuxième place est une vraie valorisation de mon savoir-faire. À l'annonce des résultats, je me suis sentie heureuse et fière"*, explique la jeune femme de 35 ans, qui était la seule représentante féminine du concours. La prestation de Delphine a été jugée sur ses qualités techniques, gustatives et de présentation. Son défi consistait à réaliser en trois heures un menu festif pour une collectivité pour moins de 5€ par personne. *"Je connaissais le thème à l'avance – filet de truite pour le plat et dessert à base de pâte à choux – ce qui m'a permis de préparer le concours en amont. J'ai essayé plusieurs recettes, les personnels du collège ont d'ailleurs été mes premiers goûteurs... et mes premiers fans"*, reprend-elle. Le jour J, la cuisinière dijonnaise a présenté au jury un filet de truite sauce miel citron, crumble d'amandes, accompagné d'un écrasé de pommes de terres à l'huile d'olive, d'un émincé de fenouil et de brochettes de légumes de saison. Un éclair façon tarte tatin a complété le menu. *"J'étais détendue, l'ambiance était fair-play entre les candidats, et si je savais que ma performance n'était pas ratée, je ne m'attendais tout de même pas à un si bon résultat"*, assure Delphine, qui n'a manqué la première place que pour 0,8 points...

Une mission d'éveil au goût

Delphine Guidot est la digne représentante d'une restauration collective de qualité, à laquelle le Conseil Départemental de la Côte-d'Or est très attaché. Au sein du collège des Lentillères, elle travaille volontiers les produits locaux (produits laitiers, fruits et légumes, viande charolaise) *"afin d'éduquer les jeunes au bon goût"*. Elle tente aussi ponctuellement des associations culinaires un peu osées ! *"Un jour, nous avons servi un gratin de butternut, un type de courge peu connu des collégiens. On l'a proposé avec des pommes de terre pour mieux faire passer la pilule ! Il faut parfois trouver des astuces et subtilités pour donner envie aux élèves de goûter ce qu'ils ne connaissent pas !"* reconnaît la chef, dont les spécialités sont le risotto aux Saint-Jacques, le tiramisu et la tarte tatin.

Le saviez-vous ?

→ La finale régionale du concours Gargantua 2017 s'est déroulée sur la Foire internationale et gastronomique de Dijon. Les meilleurs cuisiniers des collectivités locales des régions Bourgogne Franche-Comté et Auvergne se sont affrontés devant un jury constitué de professionnels de la restauration collective.

→ Le Département, qui forme les cuisiniers des restaurants collectifs des collèges et Ehpad, a organisé en 2016 quatre sessions de formation à la "Maîtrise des cuissons aux justes températures". Objectif ? Proposer de nouvelles techniques pour obtenir plus de goût, mieux gérer le temps de travail, faire des économies. 25 cuisiniers ont été formés à la cuisson basse température des rôtis, la cuisson inversée des sautés de viande, la fabrication et la conservation des roux…

En savoir + : www.cotedor.fr - www.mycollege21.fr

La loi NOTRé du 7 août 2015, dite de "Nouvelle organisation territoriale de la République", a modifié l'architecture du paysage institutionnel local. Dans ce contexte, le Département tient à réaffirmer son rôle de partenaire privilégié des associations, tant dans l'accompagnement de leur projet que dans le soutien financier qu'il peut leur apporter.

ANIMATION DU TERRITOIRE

LE DÉPARTEMENT CONSACRE LA VIE ASSOCIATIVE

L'action associative est au cœur de la vie des territoires. Elle s'intègre pleinement dans les champs de compétences du Département. François Sauvadet, Président du Conseil Départemental, a donc demandé à Jean-Pierre Rebourgeon, vice-président, de conduire une mission d'information sur la vie associative et les relations entretenues par la collectivité et ces acteurs de l'animation du territoire.

Objectifs ? Renforcer les liens entre la collectivité et les associations et consacrer le Département comme "interlocuteur privilégié des associations".

12,2 M€ consacrés* chaque année à la vie associative

Dans le contexte financier très tendu pour les collectivités que nous connaissons, cette mission devait notamment dresser un état des lieux des besoins des associations et des relations qu'elles entretiennent avec le Département.
Un état des lieux qui a mis en évidence toute la richesse de la vie associative en Côte-d'Or : 18 000 associations, dont 10 000 sont "actives" et comptent plus de 100 000 bénévoles s'investissant au quotidien, soit près d'un Côte-d'Orien sur cinq. Un dynamisme encore démontré par la création de 560 nouvelles associations chaque année.

Parmi les pistes de travail envisagées dans le rapport rendu par la mission, la création de synergie entre associations via un réseau d'échanges de bonnes pratiques, la rationalisation des programmes d'aide et la bonne information des acteurs autour des dispositifs existants, mais aussi le développement de partenariats, la simplification des procédures, le soutien au bénévolat… Elles prennent corps dans une quinzaine de propositions réunies dans quatre grandes thématiques :

- Réciprocité
- Efficacité
- Rationalisation
- Confiance

Le Département s'engage ainsi dans le renforcement du guichet unique qu'il a mis en place pour coordonner les actions, son soutien à la vie associative, la création d'une structure informelle de concertation regroupant tous les Conseils Départementaux de la grande région Bourgogne-Franche-Comté.
Il va poursuivre son travail avec les acteurs du champ associatif, autour des préconisations faites par la mission. Le 5 décembre dernier ont eu lieu les premières Assises annuelles du bénévolat en Côte-d'Or. Rendez-vous sur cotedor.fr pour plus d'infos.

**Hors dotations aux associations dites "opérateurs des politiques publiques" portées par le Département.*

SERVICE CIVIQUE

UNE EXPÉRIENCE HUMAINE AU CŒUR DU DÉPARTEMENT

Le Président du Conseil Départemental, François Sauvadet, a souhaité la bienvenue à 8 jeunes en service civique et 4 Jeunes Ambassadrices des Droits auprès des Enfants, lors de la cérémonie de signature des contrats le 7 novembre.

Au programme de cette cérémonie, la signature officielle du contrat entre le Département et les jeunes. Un temps solennel qui s'est tenu à l'Hôtel du Département, en présence notamment d'Emmanuelle Coint, Vice-Présidente du Conseil Départemental/Présidente de la commission Actions Sociales et intergénérationnelles, de Marie-Thérèse Maurice, déléguée du Défenseur des Droits en Côte-d'Or, Marie-France Honnert, conseillère technique à la DSDEN, Marie-Laure Bouchard, directrice régionale d'Unis-Cité, Aurélie Verjus, coordinatrice d'Unis-Cité, ainsi que des tuteurs des jeunes.

Le Département s'engage dans le dispositif Service civique

Avec une demande sociale croissante, les professionnels, et notamment ceux des Agences Solidarité Famille, ne peuvent souvent que limiter leurs interventions aux besoins les plus urgents. Avec le dispositif "service civique", le Département offre aux jeunes Côte-d'Oriens, l'occasion d'exprimer pendant 8 mois leur générosité et leur créativité au service de l'intérêt général, au travers d'une première immersion en milieu professionnel. Il favorise l'engagement volontaire de jeunes, avec pour double objectif de renforcer la cohésion sociale et la mixité sociale.

8 jeunes dans les rangs du Pôle Solidarités

Agences Solidarité Famille, médiathèque, Culture, Aide Sociale à l'Enfance, Action Sociale, Insertion et Maison de l'Enfance… autant de services dans lesquels s'investissent depuis le 2 novembre nos 8 volontaires à raison de 26 heures hebdomadaires.

De quoi soutenir les travailleurs sociaux du Département dans leurs missions quotidiennes et permettre au Conseil Départemental de réaliser un meilleur accompagnement auprès des publics relevant de sa compétence.

Le service civique renforce le vivre ensemble et participe à la création de lien social.

> Tenté par le service civique ? Rendez-vous sur : www.service-civique.gouv.fr

JADE, de nouvelles petites pierres pour construire la citoyenneté

Le Conseil Départemental s'est engagé avec le Défenseur des droits et Unis-cité pour le recrutement de Jeunes Ambassadeurs du Droit auprès des Enfants (JADE). 19 000 € par an sont consacrés par le Département à ce programme.

Les JADE entrent dans leur 2e année au Département ! 4 nouvelles ambassadrices ont signé pour l'année scolaire 2016/2017.

Leurs missions ? L'éducation à la citoyenneté, en intervenant auprès d'adolescents pour échanger sur leurs valeurs, leurs droits ou leur vie quotidienne, les conseiller et les écouter.

→ En savoir plus :
www.uniscite.fr/siege/bourgogne
www.defenseurdesdroits.fr

VIABILITÉ HIVERNALE

LE DISPOSITIF EST PRÊT POUR L'HIVER

Jusqu'au 13 mars, le Département, responsable de l'aménagement et de l'entretien des 5 864 km de routes départementales de la Côte-d'Or, met tout en œuvre pour faciliter la circulation des véhicules et la continuité de l'activité des hommes en cas d'intempéries.

En moyenne, on comptabilise 10 jours d'enneigement et 20 jours de verglas chaque hiver dans le département. Pour parer ces aléas climatiques, 600 personnes (agents départementaux et prestataires privés) pourront être mobilisées en Côte-d'Or cet l'hiver. La météo n'étant pas une science exacte, les hivers se suivent mais ne se ressemblent pas. Ainsi l'hiver 2015-2016 a été l'un des plus cléments côté neige et verglas : seulement 700 interventions ont été réalisées sur les différents circuits et 2 000 tonnes de sel répandues – alors que pour d'autres années, ce sont jusqu'à 15 000 tonnes de sel qui sont nécessaires.

Trois niveaux de priorité

Le traitement des routes départementales repose sur trois niveaux d'intervention : les grands axes structurants (1 270 km) sont déneigés et salés 24h/24 et 7j/7 pour rétablir des conditions de circulation normales trois heures après la fin de l'événement neigeux ; le réseau intermédiaire (2 043 km) est déneigé et salé en journée pour rendre praticables des chaussées où la circulation reste délicate ; enfin, le réseau secondaire d'intérêt local (2 551 km) à faible trafic, bénéficie uniquement d'un déneigement par raclage et d'un salage des zones à risques. Pour renforcer ses équipes, le Conseil Départemental peut faire appel à des prestataires extérieurs. Pour déneiger les petites routes du réseau secondaire, il sollicite notamment des agriculteurs dans le cadre d'une convention passée avec la Chambre d'Agriculture.

54 agriculteurs conventionnés

Au cours de l'hiver 2016-2017, 54 agriculteurs sont ainsi susceptibles d'intervenir pour le déneigement des petites routes de campagne, en complément des interventions du Département et d'entreprises privées sur la base d'un barème défini par la convention - à noter que les tracteurs appartiennent aux agriculteurs, mais que le Département fournit les lames de déneigement. Une activité qui apporte à ces exploitants un complément de revenu.

Prudence et vigilance

La mission du Département en période hivernale est de mettre en place des moyens... dans une responsabilité partagée. Que les usagers de la route adoptent une attitude responsable au volant, c'est aussi nécessaire que l'action du Conseil Départemental ! En cas d'important épisode neigeux, les agents ne peuvent intervenir partout à la fois... Il faut donc savoir faire preuve de patience et de prudence !

La viabilité hivernale en chiffres

1 à 3 M€ mobilisés chaque hiver par le Conseil Départemental

110 agents départementaux d'astreinte 24h/24h chaque semaine

184 circuits traités avec 66 camions du Département, 7 camions privés (salage et déneigement) et 66 tracteurs privés (22 entreprises et 54 agriculteurs) qui ne font que du déneigement.

Le saviez-vous ?

→ L'utilisation du sel est parcimonieuse dans un souci de prise en compte des enjeux environnementaux. L'accumulation de sel peut avoir des effets néfastes sur la faune, la flore et la biodiversité des cours d'eau. Par ailleurs, ce n'est pas la quantité qui fait son efficacité mais le brassage sel/neige effectué par la circulation.

→ Le Centre d'information et de gestion du trafic (CIGT) du Conseil Départemental est au cœur du dispositif de viabilité hivernale. Il coordonne les interventions et assure l'information aux usagers via l'Inforoute, qui présente en temps réel les conditions de circulation sur les routes du département.

En savoir + : www.cotedor.fr, rubrique Inforoute - 03 80 63 30 63 : serveur vocal 24h/24

Dijon & agglomération

L'action du Conseil Départemental

Quartier du belvédère à Talant

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Si la prévention de la délinquance n'est pas directement une compétence départementale (elle est partagée entre l'État et les communes), le Département y est associé à travers ses missions de prévention des situations de fragilité et d'accompagnement des publics. C'est pourquoi il est signataire des Contrats Locaux de Sécurité et participe au Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance.

LE DÉPARTEMENT, UN ACTEUR DE LA PRÉVENTION SOCIALE

Ce sont les publics suivis par l'action sociale départementale - via ses Accueils Solidarité Famille (ASF) - qui sont le plus souvent les premières victimes de la délinquance, notamment en matière d'enfance et de vie familiale. Le Conseil Départemental a donc souhaité s'associer concrètement aux communes dans la prévention de ce fléau. S'il siège au Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance (CDPD), renouvelé en 2016 par le Préfet, il a fait le choix en 2015 de co-signer les Contrats Locaux de Sécurité (CLS) émergeant sur le territoire de la Côte-d'Or. En effet, jusqu'ici le Département participait techniquement aux travaux des CLS au niveau des ASF, mais ce partenariat n'avait jamais été contractualisé. Désormais, un Conseiller Départemental représente l'institution aux Comités de pilotage des CLS, ce qui facilite les échanges d'informations entre les différents partenaires et leur coopération autour de situations connues.

Qu'est-ce qu'un CLS ?

Un contrat local de sécurité est un contrat établi par un ensemble d'acteurs dans les champs de la prévention et de la sécurité sur un territoire donné. Tranquillité publique, lutte contre la récidive et les violences intra-familiales sont parmi les objectifs affichés des CLS. Dans l'agglomération dijonnaise, Dijon, Talant, Quetigny, Longvic, Chevigny-Saint-Sauveur, Chenôve et Saint-Apollinaire sont concernées par un CLS. Certains sont déjà effectifs, d'autres en cours d'élaboration. Ils facilitent ainsi la coordination des interventions des différents partenaires (forces de sécurité, services municipaux, services sociaux...) et le partage d'informations.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Côte-d'Or figure parmi les bons élèves en matière de sécurité. En 2015, les vols de véhicules ont baissé de 2 % et ceux avec armes de 42 %, les destructions et dégradations ont diminué de 18 %. La Côte-d'Or, dont les chiffres de la délinquance sont globalement meilleurs que la moyenne nationale, doit encore progresser en matière de cambriolage (+ 4 %), vols violents sans armes (+ 34 %) et coups et blessures (+ 8 %).

Le Conseil Départemental entretient et équipe les 47 collèges publics du département. Parmi les chantiers en cours ou à venir, un certain nombre est engagé dans les collèges situés sur le périmètre de l'agglomération dijonnaise.

GRAND DIJON

DES COLLÈGES PLUS SÛRS, PLUS BEAUX ET PLUS FONCTIONNELS

Parmi les chantiers d'envergure, le collège Roland Dorgelès de Longvic va bénéficier d'une reconstruction totale. Le Département consacrera 24 M€ à cette opération sur 5 ans. Le collège sera totalement reconstruit sur le même site pour offrir à l'horizon 2020 aux 600 élèves un établissement plus spacieux (7 000 m²), plus fonctionnel et moins énergivore. Il sera également accessible aux élèves à mobilité réduite. Les travaux du nouveau collège, durable, design et mieux adapté aux besoins des collégiens du 21e siècle, commenceront au deuxième trimestre 2018. Les élèves continueront d'aller en cours durant les travaux, les bâtiments anciens seront détruits quand les nouveaux seront opérationnels.

Des travaux à venir

Du côté du collège dijonnais Marcelle Pardé, certains travaux sont en cours de finalisation (réfection des douches de l'internat, externat, logements), tandis que d'autres seront réalisés courant 2017 (remplacement des menuiseries extérieures et rénovation des façades de plusieurs bâtiments). L'ensemble de ces travaux représentera un budget de 770 000 €. Au sein du collège Camille Claudel à Chevigny-Saint-Sauveur, le remplacement des menuiseries extérieures et des volets roulants est à l'étude, tandis que celles de rénovation des façades sont programmées aux Lentillères (Dijon) et à Boris Vian (Talant). Enfin, le collège Gaston Bachelard (Dijon) bénéficiera d'une mise aux normes en matière d'accessibilité. Une opération importante qui engagera un financement de 2 M€ sur 3 ans de la part du Département dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé adopté par l'Assemblée départementale en septembre 2015.

La sécurité dans les collèges privés aussi !

Le Conseil Départemental accompagne également les collèges privés. Il a participé financièrement à la réalisation des travaux de sécurisation au sein du collège dijonnais Saint-François de Sales pour un montant de 46 353 €. Ils ont consisté en la pose de portails, portillons et grilles de 2 m de haut sur la façade nord en bordure de rue, l'équipement de visiophone et lecteur de badge sur les portillons et portes d'accès à l'ascenseur réservé aux personnes à mobilité réduite, l'installation de diffuseurs de sons et de déclencheurs à chaque étage et dans les deux cages d'escaliers, et la création d'un éclairage sur le fond de cour.

Collège Saint-François de Sales

Sécuriser les collèges

À la suite des attentats de 2015, le Conseil Départemental a décidé dès février 2016 de renforcer la sécurité dans les collèges du département afin de faire face à la menace terroriste. Pour 2016, il a ainsi mobilisé 930 000 € au titre de ses différents budgets afin d'engager des travaux de sécurisation dans les 54 collèges côte-d'oriens. Au collège Edouard Herriot de Chenôve, le système anti-intrusion sera ainsi renforcé et les portails et portillons d'accès à l'établissement mis en sécurité. Au collège Marcel Aymé de Marsannay-la-Côte, la cour de récréation a été sécurisée, tandis que des portails d'évacuation seront créés au sein des collèges Camille Claudel de Chevigny-Saint-Sauveur et Roland Dorgelès de Longvic. À Dijon, le collège Carnot a bénéficié de l'installation d'un système d'alerte attentat, Henri Dunant de l'extension de son système de vidéo-surveillance et Gaston Bachelard de la réfection de sa clôture, de l'agrandissement d'un portillon d'accès au terrain de sport en décembre et de la mise en sûreté de menuiseries extérieures. En cette période instable, assurer la protection des 24 000 collégiens fréquentant les établissements côte-d'oriens est plus que jamais une priorité du Conseil Départemental.

Ça s'est fait en 2016 !

La réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse des bâtiments de demi-pension et d'externat, au collège Boris Vian à Talant (2e semestre 2015 et 1er semestre 2016 - montant : 400 000 €)

La réfection des vestiaires EPS du bâtiment A et de la demi-pension, ainsi que du réseau eau des bâtiments, au collège Jean-Philippe Rameau à Dijon (1er trimestre et été 2016 - montant : 304 000 €)

Le réaménagement du local plonge et des vestiaires du bâtiment G - demi-pension, au collège Jean-François Champollion à Dijon (2e trimestre 2016 - montant : 151 000 €)

DIJON ET AGGLOMÉRATION

QUAND LE LIVRE ENTRE EN SCÈNE !

Aller au spectacle avec un petit enfant, c'est toujours lui apporter une ouverture sur le monde. Dans le cadre de la Semaine de l'Enfance, le Département a convié en novembre une centaine de familles suivies par des Accueils Solidarité Famille de l'agglomération à un spectacle autour du livre. L'occasion de donner envie aux parents de lire des histoires à leurs enfants et de les mettre en scène...

Du 14 au 24 novembre, le spectacle "A l'ombre d'un nuage" a été présenté par la *compagnie en attendant* dans six villes de Côte-d'Or, dont trois de l'agglomération dijonnaise (Dijon, Longvic et Quetigny). Mêlant théâtre d'ombres, jonglage et musique, il était destiné aux enfants à partir de 8 mois et à leur famille. Pour la plupart, c'était la première fois qu'ils assistaient à un spectacle. Et leurs retours ont été très positifs, notamment lors des ateliers théâtre d'ombre proposés en amont des représentations. *"On a pu passer derrière le rideau pour aller à la rencontre de nos ombres et nous amuser avec elles"*, explique Fatima, venue avec son petit garçon de 18 mois. *"C'était très intéressant de voir comment on peut donner vie à un livre, en utilisant la musique, le chant, les sons, des accessoires. Je vais essayer de l'appliquer lors de la rituelle petite histoire du soir"*, assure de son côté Sophie, maman de deux fillettes.

La culture pour tous

Aller voir un spectacle ou lire un livre, c'est être acteur d'une situation et partager avec d'autres un moment sensible. Persuadé que la sensibilisation à l'art et à la culture doit être envisagée dès le plus jeune âge, le Conseil Départemental a choisi de favoriser le développement des liens entres structures culturelles et de la petite enfance. Depuis 2012, les services Culture, Médiathèque Côte-d'Or et Protection Maternelle Infantile (PMI) ont initié une collaboration visant à favoriser le développement des pratiques artistiques et culturelles des familles. L'opération "Si on allait au spectacle avec un petit enfant ?" a notamment été créée en 2015 en partenariat avec les services Culture, PMI et les Agences Solidarité Familles. L'action, qui s'est déroulée pendant la Semaine de l'Enfance, visait à mobiliser des publics éloignés de la culture. Donner accès à la culture à tous, y compris aux personnes en difficulté sociale, et sur l'ensemble du territoire, c'est un des objectifs de la politique de lutte contre les exclusions du Conseil Départemental.

1/ CANTON DE MONTBARD / QUINCEROT / Une salle multi-usage de 110 m² a été créée en lieu et place de l'ancienne scierie, fermée en 2013. L'Espace Léon Gervais peut être mis à disposition des habitants mais également des associations de la commune. Le bâtiment industriel rénové, bardé de bois est situé à l'entrée de Quincerot, le long de la RD4.
> Une réalisation soutenue à hauteur de 21 350 € via le programme d'aide aux "Bâtiments et édifices publics communaux non protégés" du Département. Architecte : François Peyre

2/ CANTON DE FONTAINE-LÈS-DIJON / BELLEFOND / À l'occasion du réaménagement de la place du village, deux granges en mauvais état ont été réunies pour créer un Espace de Rencontres et de Loisirs pour les 791 habitants. Avec un centre bien identifié, convivial et accueillant, la commune dispose d'un équipement de qualité pour ses manifestations, pouvant accueillir des activités sportives, culturelles et péri-éducatives et être mis à la disposition de la communauté de communes du Val de Norge.
> Les travaux ont été accompagnés à hauteur de 189 000 € par le Conseil Départemental. Architecte : aB architecture paysage et urbanisme

3/ CONTRAT "CAP 100 % CÔTE-D'OR"

DEUX BEAUX PROJETS POUR LE PAYS DE NUITS-SAINT-GEORGES

Le Département vient de contractualiser avec la communauté de communes de Nuits-Saint-Georges pour la réhabilitation de la piscine de Nuits-Saint-Georges et la création d'une structure périscolaire pour le RPI Comblanchien / Corgoloin / Premeaux-Prissey. La piscine sera entièrement rénovée : mise aux normes d'accessibilité, acoustique, traitement d'air, toiture, isolation, étanchéité, amélioration thermique, reprise du système de traitement d'eau des bassins, aménagement paysager... Le projet, inscrit au plan d'actions "Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte" du ministère de l'Ecologie, dont la communauté de communes est lauréate, devrait permettre de réaliser une économie d'énergie de l'ordre de 50 %. Il devrait être opérationnel en janvier 2018. Concernant la structure périscolaire du RPI, il s'agira de construire un bâtiment afin de regrouper les accueils de loisirs et restaurants scolaires existants sur un même site à Corgoloin. **> Le Conseil Départemental accompagnera chacune de ces deux opérations à hauteur de 500 000 €.**
Architectes : Nuits-Saint-Georges : Les particules _ atelier Coulon Menu. Corgoloin : SCPA Perche Bougeault

VOTÉ par le Conseil Départemental le 7 novembre 2016

2,83 millions d'euros de subventions attribués dont :

Patrimoine communal : 1,07 M€, dont

- **41 000** € pour "Village Côte-d'Or" (bâtiments communaux à Marcilly-Ogny et Channay, cimetière de Thury, aire de jeux à Remilly-en-Montagne…)
- **180 000** € pour la chapelle de Fixey, le beffroi de Nuits-Saint-Georges et la Tour Margot de Semur-en-Auxois
- **212 350** € pour la rénovation des mairies de Cussy-le-Châtel, Collonges-les-Premières, Is-sur-Tille, Moloy, Nogent-lès-Montbard, Saulon-la-Chapelle, Remilly-sur-Tille, Barbirey-sur-Ouche
- **360 800** € pour la création ou rénovation d'espaces de loisirs à Chaumont-le-Bois, Epernay-sous-Gevrey et Vic-de-Chassenay ; d'une salle multi-activité à Corpeau et d'un centre d'accueil et de loisirs à Ouges

Accompagnement des territoires : 426 250 €, dont

- **208 000** € de soutien aux Pays et PETR
- **174 000** € au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau Potable et d'Assainissement de Semur-en-Auxois
- **18 750** € pour l'aménagement du Lac de Marcenay

Agriculture et aménagement rural : 512 400 €, dont

- **10 000** € Signalisation "Bienvenue à la ferme"
- **397 800** € pour des travaux d'aménagement foncier notamment sur Bouix, Cérilly et Etrochey
- **39 700** € pour les chaufferies bois des Syndicat Mixte à Vocation Scolaire de l'Ouche et de l'Auxon
- **10 450** € pour l'enfouissement des réseaux téléphoniques à Athée, Thorey-en-Plaine, Sainte-Marie-la-Blanche et Epoisses

Sport, culture et vie associative : 185 550 €

- **61 000** € pour la réfection à Dijon, du Palais des Sports et du gymnase des Bourroches
- **38 700** € en partenariat avec le cinéma L'Eldorado
- **38 300** € pour 92 associations au titre du Fonds d'aide à la vie associative

Collèges : 198 000 €, dont

- **47 100** € d'équipements pour les collèges de Pouilly-en-Auxois, Pontailler-sur-Saône, Recey-sur-Ource et Dijon (Les Lentillères)

ENTREPRISE 100 % Côte-d'Or ENTREPRENEUR

La P'tite Ferme a tout d'une grande !

Jean et Valérie Bertrand ont vendu leurs vaches laitières en 2015 pour se consacrer uniquement à la vente directe (à la ferme et sur les marchés). Dans leur magasin, installé sur leur exploitation à Poiseul-et-Laperrière, on trouve de la viande au détail ou en caissette, et bien d'autres produits fermiers. La P'tite Ferme, une belle vitrine des filières locales en Côte-d'Or !

15 producteurs locaux sont adhérents au GIE de La P'tite Ferme, c'est pourquoi le magasin propose une large gamme de produits locaux de qualité (fromages de chèvre et de brebis, yaourts, crème fraîche et faisselle, jus de fruits, vins, miel, œufs, poulets, escargots, truites...). D'ici fin décembre, tous ces produits pourront être commandés en ligne. *"L'évolution de notre site Internet en site marchand est une étape importante de notre développement"*, assure Jean Bertrand. Un développement qui s'est concrétisé en 2015 avec la diversification de l'activité. *"Nous avons décidé d'arrêter le lait pour ne plus subir les choses. Et nous ne le regrettons pas. Nous avons pu embaucher deux personnes via le GIE et nous sommes désormais acteurs de notre développement. Avec la vente directe, on sait ce que l'on fait et où l'on va, nous ne sommes plus tributaires d'un marché qui dicte sa loi"*, insiste l'exploitant. Toutefois, Jean a bien conscience que ses produits doivent être tarifairement compétitifs pour rester attirants pour le consommateur. *"Nous nous alignons sur les prix pratiqués au rayon boucherie des grandes surfaces"*, précise-t-il.

Qualité et traçabilité

Un atelier de découpe et de transformation a été créé sur l'exploitation en 2015 – avec l'accompagnement du Conseil Départemental de la Côte-d'Or.
Toute la charcuterie (bœuf en gelée au piment d'Espelette, persillé de bœuf, charcuterie de porc...) et la viande proposée au sein du magasin sont donc préparées sur place. Par ailleurs, les bœufs (des mâles castrés de 36 mois) de race Brune et les agneaux grandissent sur la ferme et sont nourris avec les céréales cultivées sur l'exploitation. *"Les 140 ha de l'exploitation, dont 115 ha de surface fourragère, sont destinés à l'alimentation des animaux. C'est ce qui garantit à nos clients de la viande savoureuse et de qualité"*, se félicite l'agriculteur. Et d'ajouter : *"Le porc, quant à lui, est produit par un agriculteur voisin adhérent au GIE, mais découpé et transformé en charcuterie par nos soins"*.
Les projets de La P'tite Ferme ? Développer ses activités pour pouvoir assurer l'installation du deuxième fils sur l'exploitation.

En savoir + : La P'tite Ferme - 14, rue basse à Poiseul-et-Laperrière - 03 80 92 47 87

SORTIR EN Côte-d'Or

Théâtre, danse, arts du cirque et de la rue, musiques classiques et actuelles... venez à la rencontre d'artistes près de chez vous. Laissez-vous séduire par le son des instruments, le jeu des comédiens ou le mouvement des corps... de quoi réchauffer vos cœurs durant les frimas de l'hiver !

Arts & Scènes réchauffe les cœurs

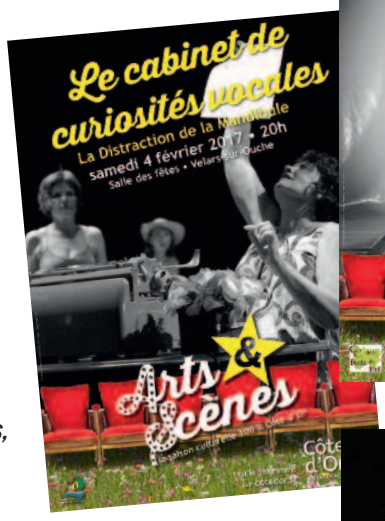

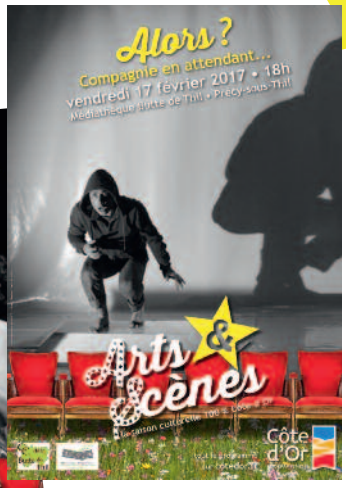

Musique

La musique dans tous ses états et sur tout le territoire ! De la musique ancienne, à la musique classique, en passant par un ciné-concert, *Arts & Scènes* vous réserve de belles découvertes mélodieuses.

Le cabinet de curiosités vocales, **La Distraction de la Mandibule**

Chants traditionnels, musiques anciennes et contemporaines...

- **4 février, salle des fêtes à Velars-sur-Ouche - 03 80 49 77 43**

Pat a Mat, **les Traversées Baroques**

Projection du film d'animation Pat a Mat et concert en live des Traversées Baroques.

- **20 janvier, salle des fêtes à Baigneux-les-Juifs 03 80 96 51 88**
- **21 janvier, centre polyvalent à Sennecey-lès-Dijon 03 80 47 00 56**

Amours et Sonates, **Cie des Violons du Roy**

Violoncelle, violons et jeu sensible du clavecin.

- **28 janvier, château à Chailly-sur-Armançon - 06 08 83 74 57**
- **14 février, Maison de Marsannay à Marsannay-la-Côte 03 80 54 09 00**

Danse

Observez les corps en mouvement, découvrez la culture hip-hop.

Souffle aux Corps, **Cie les alentours rêveurs**

Voyage chorégraphique et musical

- **11 février, salle des Capucins à Is-sur-Tille 03 80 95 23 33**
- **17 février, espace Tabourot des Accords à Saint-Apollinaire - 03 80 72 90 90**

Scène de Rue, **Cie Tout Simplement Nous**

La compagnie réconcilie le hip-hop de rue avec la salle de spectacle.

- **14 janvier, salle à usages multiples à Chamesson - 09 60 44 27 78**

Théâtre

Des contes, des histoires pour les tout-petits, du théâtre musical..., venez à la découverte de spectacles pluridisciplinaires et voyagez dans des contrées inconnues.

Alors ?, **Cie en attendant...**

Au rythme de la harpe, le comédien se fait conteur, personnage incarné...

- **17 février, bibliothèque-médiathèque à Précy-sous-Thil - 03 80 64 71 85**

Écoute donc voir, **L'Estaminet rouge**

Raphaël Thiéry est cornemuseux, acteur, conteur, tchatcheur et danseur....

- **13 janvier, médiathèque à Chevigny-Saint-Sauveur 03 40 48 15 33**
- **25 février, espace rencontre loisirs à Chemin-d'Aisey - 06 50 35 45 44**

Le Bal de Bébé Chouette, **Cie l'Eygurande (jusqu'à 3 ans)**

Voyage initiatique d'un bébé chouette qui découvre le monde.

- **27 janvier, centre social intercommunal à Genlis - 03 80 47 29 99**

La Légende du Puits-Milieu, **Cie Taxi-Brousse**

Un conte sensible, une aventure onirique, un discours pacifique.

- **18 février, Abreuvoir à Salives 03 80 75 38 21**

Arts du cirque

"Bricolez Patin, bricolez malin", quand art du cirque et gags bien réglés se mêlent !

Bricolez, **Cie Les Encombrants**

Bricoleurs du dimanche et autres maladroits, ce spectacle est fait pour vous !

- **18 février, espace culturel F. Mitterrand à Chenôve - 03 80 51 55 09**

Retrouvez toute la programmation d'Arts & Scènes, la saison culturelle 2016-2017 en Côte-d'Or sur cotedor.fr

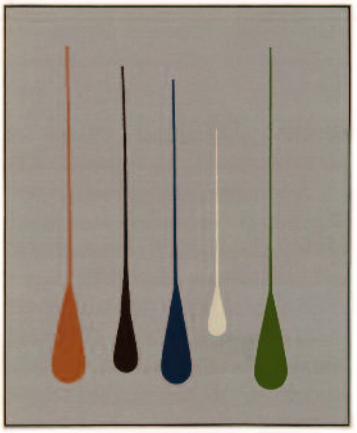

Le Consortium
· centre d'art ·

Regard sur l'art contemporain

Le centre d'art contemporain *Le Consortium,* géré par l'association le *Coin du Miroir,* est actif depuis 1977. Soutenu par le Département, il présente des œuvres, des projets inédits et des monographies d'artistes de renommée nationale ou internationale, chers à son histoire.

Avec pour objectifs la production et l'exposition d'œuvres contemporaines, l'enrichissement du patrimoine public en ce domaine, la promotion, la diffusion et la formation à l'art comme à la pensée d'aujourd'hui, *Le Consortium* s'inscrit dans une démarche de réflexion et d'expérimentation à travers des actions culturelles et artistiques liées aux Arts Vivants.

Un lieu de vie au service de l'art contemporain

Lieu de création, de diffusion et d'accueil, *Le Consortium* se veut aussi être un lieu de vie au service de l'art contemporain dans lequel on retrouve notamment un espace dédié aux expositions permanentes ou temporaires et une salle pour les spectacles (musique, danse, lectures, projections, performances, rencontres…).
Le Consortium poursuit une logique de croisement des arts en initiant une relation constante avec les scènes de la danse contemporaine, du théâtre de recherche ou des musiques actuelles.

À voir jusqu'au 19 février 2017

Rodney Graham - "You should be an artist"
L'œuvre protéiforme de Rodney Graham, se joue de perceptions, et du lien si ténu entre réalité et fiction.
Entre photographies, films, vidéos, maquettes et partitions musicales, il s'intéresse aux structures narratives figées, avec un sens de l'humour aiguisé, explorant les possibilités de différents médias qu'utilise l'artiste.

David Hominal
Travaillant principalement la peinture en série, David Hominal a su s'imposer au sein de la scène artistique contemporaine comme une voix puissante et originale depuis le milieu des années 2000. Cette exposition monographique offre une vue d'ensemble de son travail, soulignant son engagement vers la représentation, l'expression du soi et les traditions de l'art et de son histoire.

Fredrik Vaerslev
Les peintures de Fredrik Vaerslev trouvent leur origine dans trois aspects essentiels de la vie dans les pavillons de banlieue : la maison, le jardin et le garage. Le temps est une notion importante de son travail, la détérioration naturelle y est mise en scène.

+ d'infos : 03 80 68 45 55 - www.consortium.fr

Rencontre d'auteur avec la Médiathèque Côte-d'Or

C'est une première cette année ! Né du souhait d'animer son réseau de bibliothèques et de faire découvrir au plus grand nombre le monde du livre et de la lecture, la Médiathèque Côte-d'Or propose une rencontre avec un auteur et/ou illustrateur jeunesse durant 5 jours.

Du 23 au 27 janvier, c'est Davide Cali, également connu sous les pseudonymes de Taro Miyazawa et Daikon, qui ouvrira cette première édition. L'invité, auteur suisse/italien d'albums, de romans et de bandes dessinées partira à la rencontre de son public dans douze bibliothèques du département. En complément de ces temps forts, et pour aller plus loin dans la découverte de l'univers de cet auteur, des ateliers d'art plastique ou d'écriture, des spectacles et d'autres rencontres sont au programme.

Mais Davide Cali ne s'arrête pas là. Il a également souhaité partager un coup de cœur avec ceux qui auront la chance de le rencontrer : Monica Barengo, illustratrice ayant travaillé sur un de ses albums, "Pollen". Car que serait un livre dans le regard d'un enfant sans les images qui l'accompagnent.

Spec'ateliers "Les petites bêtes" de Laurence Bergery

Prenez une pincée de contes, assaisonnez d'une chanson, pimentez d'un soupçon d'imagination. Laissez mijoter dans la tête des enfants.
Puis... à leur tour de cuisiner une histoire de petites bêtes.
Une histoire à inventer ensemble, à illustrer avec du matériel de récupération et à déguster en famille.

Sur inscription
Le 25 janvier à la bibliothèque de Rouvres-en-Plaine.
03 80 38 97 31

Le 28 janvier à la bibliothèque de Chaignay.
03 80 95 09 81

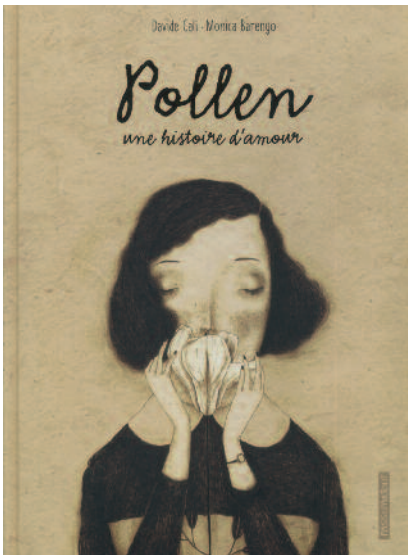

Ce projet, co-construit avec les bibliothèques du réseau, réaffirme la volonté du Conseil Départemental de faire vivre la culture pour tous et sur tous les territoires. Au-delà des rencontres avec le public des collèges, écoles primaires et maternelles, MJC, Médiation sociale et autres cercles de lecture, une ouverture au grand public est aussi au programme.

Petite biographie de Davide Cali
Après des débuts comme auteur-illustrateur de bandes dessinées dans une revue italienne, Davide cali s'est mis à l'écriture de livre pour enfants. Une cinquantaine de titres constitue aujourd'hui sa bibliographie riche de messages à décoder. La vie, l'amour, la guerre, l'enfance, la violence, les drames familiaux ou encore le monde du travail sont abordés avec finesse et pudeur malgré une légèreté apparente ! Ses ouvrages sont caractérisés par un humour et une humanité qui interrogent sur des sujets profonds.

Monica Barengo - Illustratrice
Son univers graphique au ton sépia, renvoie à la délicatesse des traits de ses personnages et des tableaux raffinés au charme vintage. Une artiste montante à découvrir en France !

Plus d'infos sur www.mediatheque.cotedor.fr

Les saveurs de Noël imprègnent les Jardins du Département !

Les Jardins du Département vont revêtir leur tenue de circonstance pour accueillir le marché de Noël des produits fermiers 100 % Côte-d'Or !

Dans le froid hivernal, la chaleur et la convivialité des producteurs du réseau *Bienvenue à la Ferme* seront au rendez-vous, pour vous faire découvrir leurs produits du terroir. A déguster, à consommer sur place ou à emporter pour préparer les bons petits plats de Noël, il y aura de quoi faire plaisir et se faire plaisir…

Pour le bonheur des plus petits : crêpes, chocolat chaud, animaux de la Ferme Côte-d'Or et animations assureront l'ambiance festive, lumineuse et musicale de ce marché à l'esprit 100 % Côte-d'Or !

Rendez-vous vendredi 16 décembre de 14h à 20h, dans les Jardins du Département - 53 bis rue de la Préfecture à Dijon

Le Festival du CDC Art Danse

À partager sans modération !

Le Centre de développement chorégraphique Art Danse participe à l'effervescence d'une scène parmi les plus pointues du spectacle vivant, soutenant la création et la diffusion des compagnies professionnelles et proposant un large panel d'actions artistiques.

Soutenu par le Conseil Départemental, il produit chaque année, *Le Festival,* manifestation consacrée à la danse contemporaine, qui rassemble une quinzaine de chorégraphes et présente la création contemporaine dans toute sa diversité avec pour objectif : réunir tous les publics, des plus néophytes aux plus avertis !
Pour cette 29e édition, le mot d'ordre est PARTAGEONS ! Partageons ensemble, avec émotion, des spectacles aux saveurs différentes.

La danse contemporaine : un langage qui transcende le corps

Au cours de cette dernière décennie, la danse contemporaine n'a cessé de bousculer nos codes de référence autour du corps "idéal" en révolutionnant notamment les codes de la danse classique. La danse contemporaine, littéralement "de notre époque", transgresse nos habitudes chorégraphiques.
Elle se danse sur tous les styles musicaux, met en avant les corps et devient un moyen d'expression.

La danse contemporaine cherche à surprendre, faire naître des émotions. Sans cesse en mouvement, elle est emplie de nouveautés aux contours flous et aux formes multiples et variées. Elle peut parfois dérouter, créer une rupture avec ce que l'on a l'habitude de voir. Alliée à d'autres formes artistiques, elle possède un langage bien à elle, celui du corps.

Exposition La danse contemporaine en questions

Qu'est-ce que "la danse contemporaine" ? Des corps nus, une musique dissonante ? On a tous le souvenir d'une chorégraphie perturbante, dérangeante. Derrière la diversité des formes, cette exposition permet de mieux comprendre les lignes de force du paysage de la danse contemporaine à travers les arts, le mouvement, le corps…

Du 5 décembre au 3 février au Théâtre Mansart

Autour du festival

Des ateliers :

Madoka Kobayashi, danseuse de Yuval Pick
Découvrez la danse contemporaine. Tout public.
13 décembre - le Beau Volume à Dijon

Rencontres dansées pour déficients visuels et voyants - Cie Acajou
10 décembre/14 janvier/11 février - Espace Colmar à Dijon

Yann Cardin et Emilie Cornillot - Cie Affari Esteri
Découvrez la danse contemporaine. Tout public.
17 décembre/14 janvier/11 février - Espace Colmar à Dijon

Des conférences :

Toi, danseur contemporain, d'où viens-tu ? Patricia Le Pin-Conchon
Invitation à découvrir les origines de la danse contemporaine.
13 janvier - Conservatoire J.P. Rameau Dijon

Toi, danseur hip-hop d'où viens-tu ? Patricia Le Pin-Conchon
D'où vient le hip-hop, connaître son héritage et son évolution artistique.
3 février - Conservatoire J.P. Rameau Dijon

Le temps traversé : du pressentiment à l'accomplissement. Irène Filiberti
L'histoire de la Cie Fattoumi-Lamoureux, 25 années de projets et de création.
26 janvier - Salle Jacques Fornier Dijon

Réservation : relationspubliques@art-danse.com ou 03 80 73 97 27

Du 17 janvier au 1er février 2017 - Tout le programme sur www.art-danse.org - Réservations : 07 78 63 44 15

L'AGENDA DE VOS SORTIES

C'est à lire

La cuisine merveilleuse d'Olivier Streiff

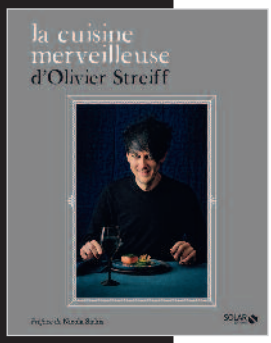

Pour son premier livre de cuisine, Olivier Streiff, poète du goût révélé par l'émission Top Chef, vous invite à découvrir ses recettes, entre poésie et gourmandise, dans son univers mystérieux et envoûtant.
Alliant tradition et excentricité, il vous propose des plats réalisés à partir d'une sélection de produits simples, raffinés et accessibles. Ce fantastique voyage culinaire, introduit par la plume de Nicola Sirkis, est magnifiquement mis en images par le photographe Laurent Fau et est agrémenté de poèmes de Nina, sa compagne !

Édition Solar

511e régiment du Train

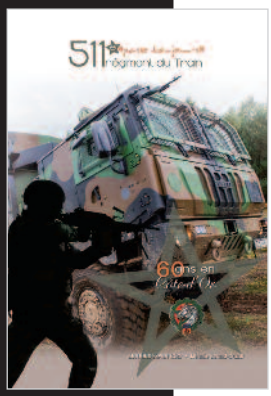

Un ouvrage qui vous plonge dans une histoire vieille de plus de soixante dix ans, retraçant un passé glorieux et un état d'esprit qui se trouve, aujourd'hui encore, porté avec honneur et fierté par les tringlots du XXIe siècle.
Un ouvrage qui vous emmène à la découverte du savoir-faire unique et reconnu de cette unité aux avant-postes. Les tringlots du "511" vous livrent leurs témoignages et anecdotes exclusifs.

Édition Esprit Com

La Faune Sauvage de Côte-d'Or

Dresser un portrait représentatif de la faune sauvage d'un territoire comme le département de la Côte-d'Or est un travail conséquent ! Cet ouvrage synthétise l'ensemble des connaissances sur les quelques milliers d'espèces connues, pas moins de 900 y sont mentionnées et illustrées.
Réalisé avec la participation de 16 spécialistes locaux, plus de 100 photographes et soutenu par le Conseil Départemental.

Édité par la revue scientifique Bourgogne-nature

© F-Sonnet

"Les Messagers" - Beaune

Sport-Loisirs-Nature

Dijon
RAND'OGNON DE NUIT
Un décrassage sympa après les fêtes ! Randonnée pédestre de nuit avec trois parcours de 7, 10 et 15 km. Soupe à l'oignon et galette des rois offertes à l'arrivée.

7 janvier
La Combe à la Serpent
06 71 59 70 64

Fontaine-lès-Dijon
TROPHÉE DES BOUCHONS
Les bolides sont de retour dans une course de voitures radiocommandées organisée par le "Mini racing car Fontenois".

14 et 15 janvier
Centre d'animation Pierre Jacques
06 83 62 86 98

Montbard
CORRIDA DE NOËL
3 courses de 2,2, 4,4 et 6,6 km avant les fêtes de fin d'année ça vous tente ? Et une épreuve découverte pour les curieux.

18 décembre
MJC André Malraux
06 14 70 05 87

Semur-en-Auxois
TRAIL DU VIEUX SEMUR RAID LIGHT
Organisée par *la Pédale Semuroise,* la 3e édition du Trail se déroulera en nocturne et proposera deux parcours : 8 km (départ à 17 h 50) et 20 km (départ à 17 h 45). Pour les enfants, un petite course, départ à 16 h. Pour les non coureurs, une randonnée est organisée à 15 h 45.

14 janvier
Inscription sur
www.myoutdoorbox.com
www.trailduvieuxsemur.com

L'AGENDA DE VOS SORTIES

Animations-Événements

Bussy le Grand
VISITE AU CHÂTEAU
Le château de Bussy-Rabutin vous accueille pour une visite guidée et gratuite le premier dimanche de chaque mois.

Jusqu'à mai
Château de Bussy-Rabutin
03 80 96 00 03

Dijon
UN MENU GASTRONOMIQUE, UN ÉVÉNEMENT
Afterworks de l'*Association Bourguignonne Culturelle,* "Petite histoire politique" présenté par Pierre Bodineau. L'histoire des goûts et des habitudes gastronomiques des Français.

15 décembre
ABC
03 80 30 98 99

Quetigny
LES VITRINES MAGIQUES
Les vitrines de la Place centrale Roger-Rémond s'animent comme par magie, venez à la rencontre des arts du cirque !

17 décembre
Place centrale Roger-Rémond
03 80 48 28 43

© Ville de Quetigny

Saint-Jean-de-Losne
BOURSE DE FÈVES DES ROIS
Achats, ventes, échanges et exposition de fèves des rois. Dégustation de galettes !

22 janvier
Salle polyvalente
07 60 82 17 01

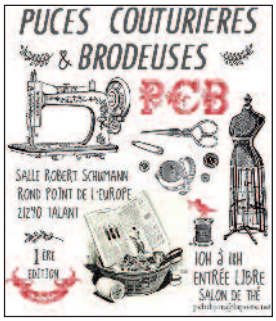

Talant
LE POINT DE CROIX BOURGUIGNON
L'association organise ses 1res puces de couturières. Venez chiner matériel de coutures, de broderies dans une ambiance amicale.

21 janvier
Salle Robert Schumann
03 80 55 59 40

Dijon
"NOËL EN SCÈNES"
Avec ce festival jeune public, les réjouissances autour de Noël vont battre leur plein. Spectacles, ateliers et animations… une programmation de qualité, exigeante et audacieuse pour vous émerveiller et vous faire rêver ! Découvrez cette nouvelle édition en famille et partager ensemble l'émotion de l'art et de la culture !

Du 14 au 17 décembre
Théâtre des Feuillants et Minoterie
03 80 48 03 22

Concours
MUSIQUES DE R.U
Cette année musiques de R.U, véritable tremplin musical, fête ses 10 ans ! Il permet la mise en lumière de jeunes talents qui après une présélection sur maquette, peuvent se produire sur scène face à un public et un jury qui choisira les lauréats régionaux à même de participer à la finale nationale.
Les lauréats du concours régional se verront proposer un accompagnement artistique sur mesure. Les trois vainqueurs nationaux auront notamment la possibilité de se produire au *Printemps de Bourges.*

Inscription jusqu'au 17 janvier
Plus d'infos : 03 80 63 00 00 ou sur www.crous-dijon.fr

Musique

Arnay-le-duc
VOIX ET LUMIÈRES
Concert de Axis Trio à capella, proposant un répertoire varié et coloré : chants du Moyen-âge, chants Russe, folklores du Gabon…

16 décembre
Église Saint-Laurent
06 25 55 07 08

Dijon
CONCERT FOURCHETTE
Entre tango argentin et musique brésilienne, deux musiciens s'accordent harmonieusement créant le *"Duo la Vuelta".* Guitare et accordéon, un subtile mélange qui vous fera voyager à travers diverses influences.

Péniche Cancale
17 décembre
03 80 43 15 72

L'AMITIÉ MUSICALE
Fêter Noël en chantant !
La chorale "Atout Cœur" vous invite à découvrir une large sélection de chants traditionnels, bourguignons et venus d'ailleurs.

16 décembre
Église Saint-Bénigne
03 85 45 58 62

Is-sur-Tille
CHANTS DE NOËL
La Maîtrise de Dijon, agréée par le ministère de la Culture vous emmène sur les chemins de l'Amérique latine à travers chants sacrés et Villancicos.

16 décembre
Salle des Capucins
03 80 95 02 08

Jeune public

Châtellenot
ALORS ?
La Cie *En Attendant* vous conte une histoire, au rythme de la harpe. Jérôme, seul dans son lit, croit avoir entendu un bruit… qui fait "scritch scratch dip clapote" sous son lit, mystère !

20 décembre
Salle des fêtes Village
03 80 84 12 07

Châtillon-sur-Seine
CIE OPOPOP
"Le plus petit cirk du bord du bout du monde", un spectacle léger, aéré, loufoque, drôle, beau, peuplé d'oiseaux étranges, de pieds levés… à découvrir en famille.

16 décembre
Esplanade Saint-Vorles
03 80 91 39 51

Chenôve
POUET
Une référence musicale pose ses valises au Cèdre pour une mise en scène de la vie moderne, désopilante et terriblement réaliste. Côté musique, c'est une déferlante de sonorités ! Spectacle à vivre ensemble pour se régaler en famille.

18 décembre
Le Cèdre
03 80 51 56 25

© Jérôme Blin

Dijon
HAPPY MANIF
Guidés par une bande son diffusée dans des casques, les enfants partiront pour une déambulation propice à la bonne humeur générale durant laquelle ils voyageront à travers l'histoire de la danse, le tout, les pieds bien parallèles !

20 janvier
Jardin de l'Arquebuse
03 80 73 97 27

À découvrir en décembre aux Archives Départementales

Chaque mois, les Archives Départementales mettent en lumière un document, une œuvre, un objet.

Beaune, La Rochepot et Meursault, il y a 50 ans, dans la *Grande Vadrouille*

Le 8 décembre 1966 sortait la *Grande vadrouille*. Certaines scènes de ce film mythique ont été tournées en Côte-d'Or. On retrouve les toitures pittoresques du château de la Rochepot qui a servi de cadre au parcours du camion ; Beaune et ses Hospices, où l'aviateur Anglais apprendra d'une redoutable religieuse que tout ce qui est bon "est très mauvais" ; Meursault apparaît en plusieurs morceaux et si c'est la mairie qui sert de décor à la Kommandantur, l'entrée de la ville est en fait une des portes des fortifications de Vézelay, dans l'Yonne.

Retrouvez ce mois-ci aux Archives départementales, plusieurs documents en guise de clin d'œil au tournage du film *La Grande Vadrouille* en Côte-d'Or.

En savoir + au 03 80 63 66 98 ou sur www.archives.cotedor.fr

Théâtre

Beaune
LES MESSAGERS

Une pièce de théâtre présentée par la Cie *Les Encombrants*. Dans une guerre que personne n'a jamais vue, dirigée par des généraux invisibles, deux messagers ennemis, égarés, se rencontrent en plein désert... Drôle, grinçant, absurde et touchant. La vie quoi !

13 janvier
Théâtre municipal
03 80 24 55 61

Châtillon-sur-Seine
JEAN KIFLIPPE

Jean-Philippe entre au CP. Il est impatient d'apprend à lire et à écrire. Mais rien ne se passe comme il l'imaginait. Comment va-t-il se débrouiller pour ne pas rester à l'écart du chemin ?

6 janvier
Théâtre Gaston Bernard
03 80 91 39 51

LE VOL DES HIRONDELLES

La Cie *Un château en Espagne* évoque le cycle du temps, celui qui passe, celui qui coule… Une invitation délicate à prendre son envol. Un spectacle poétique, en suspens, entre émotion et ressenti.

18 janvier
Théâtre Gaston Bernard
03 80 91 39 51

© Phillipe Laroudie

Dijon
DES PRÉCIEUSES PAS SI RIDICULES

Témoignage vivant sur les mœurs d'une France à un moment historique précis : le classicisme où langage fleurie et distinguée s'accorde à préciosité.

Théâtre des Feuillants
Du 31 janvier au 4 février
03 80 66 42 98

Beaune
FESTIVAL MÔMES ET MERVEILLES

La ville de Beaune enrichit ses fêtes de fin d'année avec le "Festival Mômes et Merveilles", jusqu'au 8 janvier.
Une programmation accessible de 9 mois à 99 ans à "La Lanterne Magique".
Entre pièces de théâtres enfantines et spectacles, contes modernes, cirque musical et danses, ce festival invite parents et enfants à découvrir de fabuleux spectacles dans un cadre hors du commun.

Du 11 décembre au 8 janvier
La Lanterne Magique
03 80 24 57 75

Expos

Châtillon-sur-Seine
LA FORÊT ET LE BOIS DANS LE CHÂTILLONNAIS

Le musée du Châtillonais accueille l'exposition photographique réalisée à l'issue d'une année de travail et d'observation d'élèves de trois collèges de Côte-d'Or, dans le cadre du dispositif "la Côte-d'Or vue par les collégiens", initié par le Département.

Jusqu'au 31 décembre
Musée du Châtillonnais
03 80 91 51 76

Dijon
À L'ABRI, JE LIS

Raphaël Galley vous convie à découvrir ou redécouvrir la grande richesse des livres de jeunesses édités depuis les années 1960 et conservés en Bourgogne.

Jusqu'au 14 janvier
Bibliothèque La Nef
03 80 48 82 55

VOYAGES EN FOLIES

Cette exposition vous invite à des voyages joyeux, colorés et créatifs grâce à l'alliance féconde de deux créateurs hors pairs, Olivier Martel, photographe notoire et Sabine Chiche, styliste de talent.

Jusqu'au 5 février
CH La Chartreuse
03 80 42 48 48

Flavigny-sur-Ozerain
L'ÉTOFFE DU TEMPS

À la rencontre de la matière des arts & métiers, quelques objets intelligents vont vous parler de leur nature première, de leur origine, de leurs passions et des artisans qui les ont réalisés.

Jusqu'au 31 janvier
Maison des Arts Textiles & du design
06 08 89 93 82

Montagny-lès-Beaune
UN VOYAGE AU TRAVERS DE LA PHOTOGRAPHIE

Le Musée Nicéphore Niépce vous propose un voyage dans l'histoire de la photographie. À travers une quarantaine d'images, découvrez la variété, la rareté ou l'étrangeté d'un musée unique.

Jusqu'au 3 mars
Veuve Ambal Pré neuf
03 80 25 90 81

Villars-Fontaine
STREET ART ON THE ROC

Visites commentées tous les premiers dimanche du mois des 7 fresques monumentales Street Art réalisées sur les hautes parois de l'ancienne carrière de Villars-Fontaine.

Premier dimanche du mois
Villars-Fontaine
06 45 87 96 87

SOYEZ PRÉSENT DANS CE GUIDE !
Vous êtes une commune, une association, et vous désirez informer les Côte-d'Oriens d'une manifestation ?
Envoyez, environ deux mois avant l'événement, vos informations et illustrations à : cotedor-magazine@cotedor.fr
Parution sous réserve de la place disponible.

Les propos contenus dans les articles d'expression des groupes d'élus n'engagent pas la responsabilité du Directeur de la publication.

GROUPE MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Les Républicains - UDI - Divers Droite

Le Département restera aux côtés des Côte-d'Oriens

La situation des finances départementales est particulièrement tendue. Entre la baisse drastique des dotations de l'État et la hausse des dépenses obligatoires, la Côte-d'Or est confrontée à un redoutable effet ciseaux qui augure de perspectives financières difficiles à tenir.

Sur la période 2014-2017, le manque à gagner pour le Conseil Départemental de la Côte-d'Or se chiffre à 62,8 millions d'euros. 63 millions d'euros de Dotation Globale de Fonctionnement en moins, soit une baisse de 20 % depuis 2013. La ponction de l'État est massive, violente.

Cela va représenter pour le département 28 millions d'euros de ressources en moins pour la seule année 2017.

Pourtant, pour la 4e année consécutive, le Conseil Départemental a fait le choix, conformément aux engagements de la majorité départementale de ne pas augmenter les impôts en 2017, en conservant le même taux de foncier bâti. Cette action volontariste est rendue possible grâce à la maîtrise rigoureuse des dépenses et à une gestion efficiente.

Dans le même temps, le Conseil Départemental maintient ses investissements dans les territoires. Pour continuer d'accompagner la France rurale, la "France des oubliés", celle qui souffre en silence et qui attend des réponses fortes de l'État et des Grandes Régions. Pour continuer d'accompagner les communes et les intercommunalités, malmenées par la réforme territoriale.

En tout, ce sont près de 75 millions d'euros qui seront mobilisés en 2017 pour les territoires. 75 millions d'euros qui seront investis dans l'économie départementale et qui bénéficieront directement aux entreprises locales et aux Côte-d'Oriens. 85 % des marchés de travaux passés par le Département sont en effet attribués à des entreprises côte-d'oriennes et jusqu'à 90 % à des entreprises bourguignonnes. C'est une volonté clairement affichée de notre part.

Malgré la baisse de dotations, malgré les transferts imposés de compétences, dont la compétence transport, malgré toutes les difficultés rencontrées, notre mobilisation ne faiblira pas. Nous continuerons d'assumer toutes nos missions et nous poursuivrons nos actions au bénéfice de l'ensemble des Côte-d'Oriens.

Présidents : **François Sauvadet et François-Xavier Dugourd**

- Auxonne
  Marie-Claire Vallet / Dominique Girard
- Beaune
  Marie-Laure Rakic / Jean-Pierre Rebourgeon
- Brazey-en-Plaine
  Emmanuelle Coint / Gilles Delepau
- Châtillon-sur-Seine
  Valérie Bouchard / Hubert Brigand
- Dijon 1
  Danielle Darfeuille / François-Xavier Dugourd
- Dijon 4
  Anne Erschens / Ludovic Rochette
- Fontaine-lès-Dijon
  Patricia Gourmand / Patrick Chapuis
- Genlis
  Christelle Meheu / Vincent Dancourt
- Is-sur-Tille
  Catherine Louis / Charles Barrière
- Ladoix-Serrigny
  Anne Parent / Denis Thomas
- Montbard
  Laurence Porte / Marc Frot
- Nuits-Saint-Georges
  Valérie Dureuil / Hubert Poullot
- Saint-Apollinaire
  Christine Richard / Laurent Thomas
- Semur-en-Auxois
  Martine Eap-Dupin / François Sauvadet

GROUPE DES FORCES DE PROGRÈS

Socialistes, écologistes, progressistes et divers gauche

S'inscrire sur les listes électorales : un devoir citoyen

L'année 2017 va être marquée par deux élections importantes qui vont profondément impacter le cours de nos vies quotidiennes. Les élections présidentielles se dérouleront les 23 avril et 7 mai puis les élections législatives se tiendront les 11 et 18 juin 2017. Il s'agira de choisir collectivement les orientations politiques de notre pays pour les 5 prochaines années.

Pour que chacun puisse émettre son avis, encore faut-il être inscrit sur les listes électorales. Déménagement dans l'année, changement de situation, etc., la démarche est simple mais elle doit être volontaire de la part des citoyens. C'est pourquoi nous vous invitons à vérifier avant le 31 décembre de cette année, auprès de votre mairie, si vous figurez bien sur les listes électorales. Après le 31 décembre 2016, il sera trop tard pour pouvoir voter en 2017.

Pour s'inscrire rien de plus simple, soit vous vous rendez physiquement dans votre mairie, soit vous pouvez le faire par correspondance en téléchargeant le formulaire d'inscription (http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024). Après l'avoir complété, il est à renvoyer à votre mairie en joignant une copie de votre pièce d'identité et une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Il est important de différencier le principe de l'élection de la nature des candidats. Si nous pouvons comprendre ceux qui choisissent de ne pas participer aux élections dans la mesure où ils ne trouveraient pas de candidat en faveur duquel se prononcer, toutefois, nous comprenons mal ceux qui considèrent que les élections ne servent à rien. Le slogan bien connu en la matière ne signifie rien, il est aussi vieux que les élections elles-mêmes. S'abstenir c'est avant tout renoncer à son droit à la représentation, c'est renoncer à donner son avis, c'est laisser les autres choisir pour soi.

Inscrivez-vous sur les listes électorales, c'est votre devoir de citoyen, l'avenir ne peut pas se faire sans vous.

Pour nous suivre : www.forcesdeprogres.net facebook.com/forcesdeprogres et @fdpCG21

Présidente, **Colette Popard**
1er Vice-Président, **Paul Robinat**

- Arnay-le-Duc
  Béatrice Moingeon-Hermary / Pierre Poillot
- Chenôve
  Jeannine Tisserandot / Dominique Michel
- Chevigny-Saint-Sauveur
  Dénia Hazhaz / Michel Bachelard
- Dijon 2
  Nathalie Koenders / Lionel Bard
- Dijon 3
  Sandrine Hily / Hamid El Hassouni
- Dijon 5
  Colette Popard / Christophe Avena
- Dijon 6
  Céline Maglica / André Gervais
- Longvic
  Céline Tonot / Christophe Lucand
- Talant
  Christine Renaudin-Jacques / Paul Robinat

Côte d'Or
LE DÉPARTEMENT

53 bis, rue de la Préfecture
B.P. 1601
21035 Dijon Cedex
03 80 63 66 00

INFOROUTE
Retrouvez toute l'info des routes de Côte-d'Or sur www.cotedor.fr rubrique/Vos services pratiques

TRANSCO
Lignes et horaires de circulation des cars en période hivernale, transports scolaires, boutique e-transco sur www.cotedor.fr rubrique/Vos services pratiques

CÔTE-D'OR MAGAZINE
à lire aussi en ligne sur cotedor.fr avec vidéo et plus de photos
www.cotedor.fr

Pour garder le fil de l'actu et recevoir la newsletter abonnez-vous sur www.cotedor.fr

Rejoignez-nous sur facebook

Côte-d'Or magazine
Votre magazine mensuel d'info départementale
Directeur de la publication : Martin Bonne
Direction éditoriale :
Direction Communication
03 80 63 30 05
Rédacteur en chef : Olivier Méliand
Coordination/Secrétariat de rédaction :
Frédérique Coudeyrat-Vidoni
Photos (sauf mentions) : Philippe Gillet
Réalisation : C. Mahoudiaux
Impression :
Imprimerie Imaye Graphic
certifiée ISO 9001 et
ISO 14001
Tirage : 261 000 exemplaires
Dépôt légal : décembre 2016
Courriel :
cotedor-magazine@cotedor.fr

ADOPTEZ LES COMPORTEMENTS QUI SAUVENT !

Le Conseil Départemental se joint au SDIS pour relayer la campagne de communication autour des gestes qui sauvent. Vous, citoyens, soyez un acteur engagé au cœur de la chaîne de secours.

Ce projet, "Adoptons les comportements qui sauvent", labellisé "Grande Cause Nationale", c'est celui des Sapeurs pompiers de France, de la Croix-Rouge française et de la Protection Civile. Trois acteurs majeurs de la prévention des risques et de l'action de secours.

Se former et s'informer peut sauver des vies. Dans le contexte de crise ou de tensions sociales que nous connaissons, de dérèglements climatiques, d'accidents de la route ou domestiques… le citoyen, qui est souvent le premier à donner l'alerte, est aussi le premier maillon de la chaîne de secours. Ce citoyen, c'est vous. Devenez acteur de votre propre sécurité et de celle de ceux qui vous entourent, en connaissant les comportements qui sauvent, en vous formant aux gestes qui sauvent.

Plus d'infos sur www.comportementsquisauvent.fr
Twitter : @GrandeCause2016
Et sur www.facebook.com/comportementsquisauvent/
www.cote-dor.gouv.fr

adie
ASSOCIATION POUR LE DROIT À L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE
Le microcrédit pour créer sa boîte.

ADIE

Reconnue d'utilité publique, l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) est implantée en Côte-d'Or depuis 2002. Dans un contexte économique contemporain très difficile, elle agit en faveur de la réinsertion et de la lutte contre l'exclusion sociale.

L'Adie aide les personnes qui n'ont pas accès au crédit bancaire à créer leur entreprise : allocataires des minima sociaux, demandeurs d'emploi ou personnes déjà en activité.

Elle peut leur financer, à travers un microcrédit, jusqu'à 10 000 € pour le stock, la trésorerie, le matériel…

L'Adie propose également aux créateurs d'entreprise qu'elle finance, un accompagnement gratuit et de qualité pour sécuriser la pérennité de leur activité, avant, pendant et après la création de l'entreprise.

Antenne de Côte-d'Or : 7-9 rue Édouard Herriot à Chenôve. 0 969 328 110
www.adie.org et sur www.facebook.com/adie.bourgogne/

Chaque jour sur la route, pour vous

Cet hiver, avant de prendre la route, je m'informe !

Côte d'Or
LE DÉPARTEMENT

cotedor.fr

l'info route en temps réel

© Direction Communication / JPL / Photo : PhGillet / CD21 • 12/16